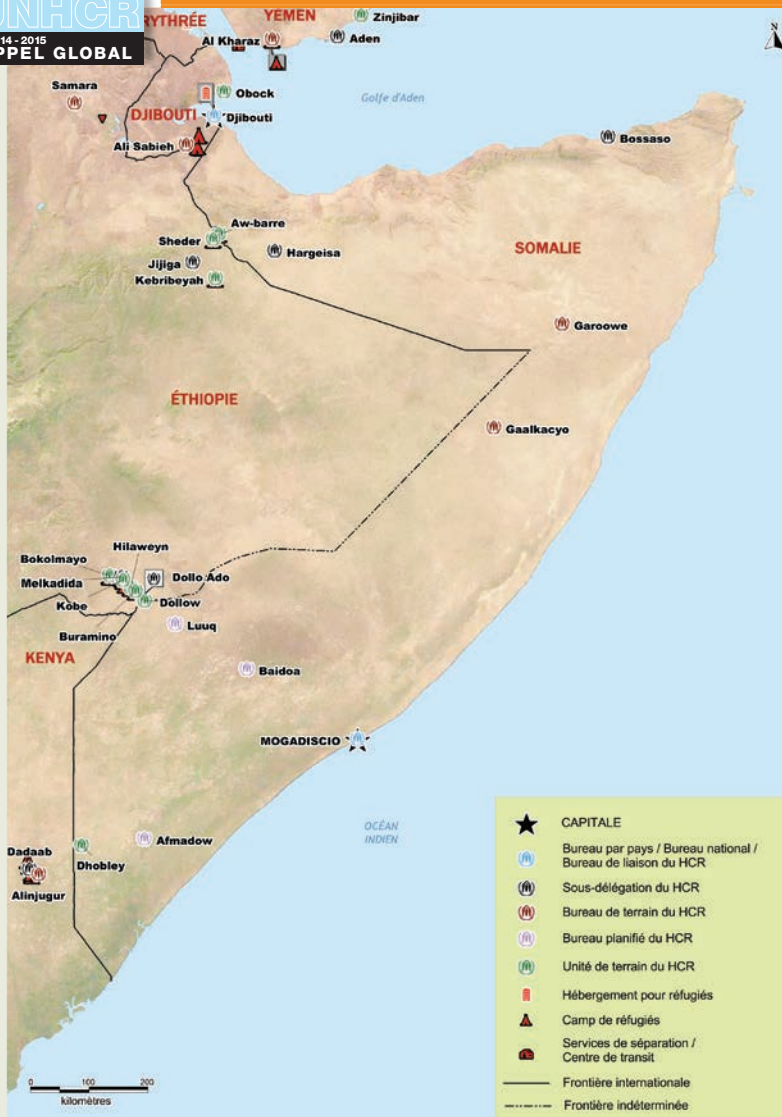




SOMALIE

UNHCR
2014 - 2015
APPEL GLOBAL



Présence du HCR prévue en 2014

Nombre de bureaux	9
Effectifs totaux	111
Internationaux	18
Nationaux	67
Volontaires des Nations Unies	5
Autres	21

Aperçu

Environnement opérationnel

- En 2013, le nouveau Gouvernement fédéral somalien, constitué en 2012, a tenté de reprendre le contrôle de l'ensemble du pays.
- La répartition de l'autorité et des ressources entre le Gouvernement fédéral et les administrations locales s'est avérée délicate. Bien que la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et les Forces armées nationales somaliennes aient repoussé les forces d'opposition hors des principales villes du centre et du sud du pays fin 2011, ces dernières conservent le contrôle de petites villes et de vastes zones rurales où le conflit se poursuit. À Mogadiscio, les conditions de sécurité devraient demeurer instables en 2014. Si le *Puntland* et le *Somaliland* sont accessibles, il est en revanche difficile d'accéder au centre et au sud de la Somalie, région prioritaire pour les opérations du HCR.
- Tandis que le ministère de l'Intérieur et de la sécurité nationale élabore un cadre juridique pour les réfugiés et les déplacés internes à l'échelle du pays, l'Organisation a conclu des accords de travail avec diverses administrations locales, et notamment avec le Haut Commissaire aux réfugiés, aux rapatriés et aux déplacés internes récemment nommé, afin d'offrir protection et assistance aux personnes relevant de sa compétence.
- Dans le cadre des pourparlers tripartites avec le Gouvernement kényan et le Gouvernement fédéral somalien facilités par le HCR, les trois parties se sont entendues sur un projet d'accord final concernant le rapatriement librement consenti des réfugiés somaliens vivant au Kenya. La signature devait intervenir au début novembre 2013.
- Afin d'assurer la réussite du processus de rapatriement collectif, il sera indispensable de lancer des programmes officiels et *ad hoc* destinés à renforcer les capacités de la nouvelle Commission pour les réfugiés, les rapatriés et les déplacés internes par un apport de connaissances et un appui technique.
- Du fait de la relative stabilisation anticipée dans le pays, certains déplacés internes et certains Somaliens réfugiés dans des pays voisins retournent spontanément dans leur région d'origine. Le HCR a donc formé un Consortium pour les retours, composé d'institutions des Nations Unies et d'ONG internationales présentes en Somalie. Ce consortium aura pour mission de définir des normes, de susciter des synergies opérationnelles, de lancer des collectes de fonds conjointes et de faciliter les retours volontaires, afin d'assurer la réintégration sûre et durable des personnes rentrées chez elles.
- En 2014-2015, en dehors des réfugiés somaliens que le HCR aidera à réintégrer leur région d'origine lorsque leur rapatriement sera possible, la plupart des réfugiés vivant en Somalie sont installés en milieu urbain. Par ailleurs, les autorités fédérales et sous-régionales devraient continuer à allouer des terres pour les sites d'installations des déplacés internes.

Personnes relevant de la compétence du HCR

Selon les prévisions du HCR, les principales populations relevant de sa compétence en 2014 dans le cadre de son opération en Somalie seront les réfugiés (principalement éthiopiens), les déplacés internes et les personnes de retour dans leur lieu d'origine. Les déplacés internes forment la majeure partie de la population prise en charge par cette opération.

Au Somaliland, où l'enregistrement des demandeurs d'asile, suspendu en raison de l'insécurité, a repris en 2012, le HCR continuera à aider les autorités à renforcer leurs capacités, sachant que le nombre des demandeurs d'asile est en hausse.

Planning figures

Type de population	Origine	Déc. 2013		Déc. 2014		Déc. 2015	
		Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR	Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR	Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR
Réfugiés	Érythrée	50	50	60	60	60	60
	Éthiopie	2 550	2 550	2 940	2 940	3 340	3 340
	Rép.-Unie de Tanzanie	70	70	70	70	80	80
	Pays divers	20	20	30	30	30	30
Demandeurs d'asile	Érythrée	60	60	70	70	80	80
	Éthiopie	14 170	14 170	15 880	15 880	16 750	16 750
	Rép.-Unie de Tanzanie	10	10	10	10	10	10
	Pays divers	30	30	40	40	40	40
Réfugiés rapatriés durant l'année	Somalie	10 000	10 000	40 000	40 000	40 000	40 000
Déplacés internes	Somalie	1 040 000	440 000	920 000	380 000	800 000	380 000
Déplacés internes rentrés durant l'année	Somalie	60 000	60 000	120 000	120 000	120 000	120 000
Total		1 126 960	526 960	1 099 100	559 100	980 390	560 390

| Réponse |

Besoins et stratégies

En 2014, la stratégie du Haut Commissariat en Somalie consistera à assurer la transition entre les activités d'assistance et la recherche de solutions durables pour les personnes relevant de sa compétence. Le bureau du HCR à Mogadiscio et plusieurs nouveaux bureaux de terrain ouverts dans les zones identifiées comme sûres devraient être pleinement opérationnels en 2014. Cela permettra à l'Organisation de mener à bien son mandat et de mettre en œuvre sa stratégie d'aide au retour, en coopération avec le Gouvernement et les membres du Consortium.

Le HCR axera ses activités sur le retour des déplacés internes et des réfugiés dans leur région d'origine, tout en tirant parti des possibilités d'intégration sur place dans des régions identifiées. Par ailleurs, l'Organisation prévoit d'entreprendre des activités de réintégration. Celles-ci s'effectueront par le biais de projets communautaires profitant à la fois aux anciens déplacés et aux communautés d'accueil. Elles passeront également par la mise à disposition d'abris et de moyens de subsistance, en coordination avec les responsables des modules de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, de la santé, de l'éducation, ainsi que de la prévention

et du traitement de la violence sexuelle et sexiste. Cette action coordonnée permettra d'assurer la viabilité des retours et d'atténuer les risques de déplacements secondaires. Le HCR poursuivra également son étroite coopération avec le Gouvernement en vue de consolider la plate-forme consacrée aux solutions durables dans le cadre de l'Initiative mondiale pour les réfugiés somaliens et en conjonction avec le New Deal pour la Somalie, qui associe assistance humanitaire et aide au développement.

Le HCR demeurera responsable de la coordination globale des modules de la protection et des abris. Il continuera à dispenser un appui technique au Gouvernement pour l'élaboration d'un cadre politique national relatif aux personnes relevant de sa compétence, notamment dans le domaine de la violence sexuelle et sexiste. Enfin, il plaidera pour un accès équitable à la justice et pour l'adoption de conventions internationales telles que la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et la Convention sur les droits de l'enfant.

La mise en œuvre des activités prévues en 2014 ne sera possible que si les conditions de sécurité et les ressources nécessaires sont réunies.

Objectifs et cibles prioritaires en 2014

Le tableau suivant illustre par des exemples quelques-unes des principales activités prévues en 2014. À l'aide d'une sélection d'objectifs, issus des plans du HCR pour le programme de l'exercice 2014-2015, ce tableau est destiné à illustrer :

- ce qui a été prévu (Activités prévues) – lors du processus de planification et de hiérarchisation consécutif à l'évaluation des besoins globaux – pour des groupes particuliers relevant de la compétence du HCR ;
- les besoins identifiés qui peuvent être couverts moyennant l'intégralité et la flexibilité du financement (Cible globale en 2014) ;
- les besoins qui ne seront peut-être pas pris en charge si les fonds mis à disposition sont inférieurs au budget approuvé par le Comité exécutif (Écart potentiel). L'estimation de l'écart potentiel est fondée sur l'évaluation par l'opération dans le pays de l'impact probable d'un manque de financement global. Les calculs sont basés sur divers critères, notamment le contexte, les priorités stratégiques et les ressources qui ont été mises à disposition les années précédentes pour les différents domaines d'activité.

Les activités concernant les objectifs relatifs à la protection de l'enfance (y compris la détermination de l'intérêt supérieur), à l'éducation et à l'action contre la violence sexuelle et sexuelle (prévention et réponse), relèvent de domaines fondamentaux, considérés comme prioritaires lors de l'allocation des fonds (Domaine prioritaire). Afin d'être en mesure d'allouer les fonds avec souplesse, le HCR invite ses donateurs à verser des contributions non affectées.

Il convient de préciser que dans certains cas, l'impossibilité d'atteindre les cibles relatives à l'exécution d'activités ou à la prestation de services n'est pas due à un financement insuffisant mais à d'autres causes, par exemple le manque d'accès aux personnes relevant de la compétence du HCR, la non-déclaration des cas, l'évolution de la situation, les problèmes de sécurité, le manque de moyens pour exécuter la totalité des programmes planifiés, etc. Le Rapport global 2014 expliquera, le cas échéant, les raisons pour lesquelles telle ou telle cible n'a pas été atteinte.

ACTIVITÉS PRÉVUES	PERSONNES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU HCR	CIBLE GLOBALE EN 2014	ÉCART POTENTIEL
Besoins de base et services essentiels			
La population dispose d'un nombre suffisant d'articles ménagers et de première nécessité			
Afin que le retour des déplacés s'effectue dans la sécurité et la dignité, le HCR assurera non seulement leur transport et la fourniture d'un abri d'une pièce et/ou d'urgence, mais leur distribuera en outre des colis composés d'articles non alimentaires, et notamment de protections périodiques pour les femmes en âge de procréer.			
Pourcentage de ménages dont les besoins en produits essentiels et ménagers sont satisfaits	Déplacés internes	70 %	20 %
Pourcentage de femmes recevant des protections périodiques	Déplacés internes	40 000	18 000
État de santé de la population amélioré			
Compte tenu de la pénurie d'infrastructures de base telles que des centres médicaux et de personnel soignant qualifié dans les zones de retour, le HCR, en coordination avec le Consortium pour les retours, aidera les anciens déplacés à accéder à des services de santé élémentaires, en soutenant notamment les établissements publics.			
Mesure dans laquelle les personnes ont accès à des soins de santé primaire	Réfugiés	100 %	5 %
Mesure dans laquelle les personnes ont accès aux structures de santé primaire nationales/publiques	Réfugiés	100 %	30 %
La population bénéficie d'un accès optimal à l'éducation			
En coopération avec le Gouvernement et le Consortium pour les retours, le HCR rénovera les écoles et en construira de nouvelles, afin que tous les enfants d'âge scolaire reçoivent une éducation primaire.			
Pourcentage d'enfants d'âge scolaire scolarisés dans le primaire	Réfugiés	100 %	Domaine prioritaire
Nombre d'enfants scolarisés dans le primaire	Réfugiés	3 350	Domaine prioritaire
Solutions durables			
Stratégie pour des solutions globales élaborée, renforcée ou actualisée			
Le HCR aidera le Gouvernement à élaborer une stratégie d'intégration des personnes déplacées de retour et de recherche de solutions et à faciliter les retours spontanés, y compris les retours collectifs facilités vers les régions d'origine, ainsi qu'à favoriser l'intégration sur place des déplacés internes dans certaines zones du Puntland. En coopération avec d'autres membres du Consortium pour les retours, le HCR mettra en œuvre des projets communautaires profitant aussi bien aux anciens déplacés qu'aux populations d'accueil.			
Mesure dans laquelle une stratégie pour des solutions globales est identifiée et agréée	Déplacés internes/anciens déplacés	100 %	Aucun écart
Pourcentage de personnes ayant l'intention de regagner leur région d'origine qui sont rentrées de leur plein gré	Déplacés internes/anciens déplacés	100 %	Aucun écart

Sécurité face à la violence et à l'exploitation

Risque de violence sexuelle et sexiste réduit et qualité de la réponse améliorée

Le HCR continuera à dispenser un appui au Gouvernement dans le domaine de la violence sexuelle et sexiste et plaidera pour un accès équitable à la justice et pour l'adoption de conventions internationales, telles que la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et la Convention sur les droits de l'enfant.

Nombre de cas de violence sexuelle et sexiste déclarés	Déplacés internes	1 600	Domaine prioritaire
Mesure dans laquelle les victimes connues de violences sexuelles et sexistes reçoivent un soutien adapté	Déplacés internes	70 %	Domaine prioritaire

Environnement de protection favorable

Législation et politique élaborées ou renforcées

Le HCR continuera à dispenser un appui technique au Gouvernement pour l'élaboration d'un cadre politique national relatif aux personnes relevant de sa compétence, en étroite coopération avec la nouvelle Commission pour les réfugiés, les rapatriés et les déplacés internes.

Mesure dans laquelle la législation et la politique sont conformes aux normes internationales relatives aux déplacés internes	Déplacés internes	70 %	10 %
Nombre de réunions, d'ateliers et de séminaires organisés	Déplacés internes	13	6

Appui à la logistique et aux opérations

Logistique et approvisionnement optimisés pour servir les besoins opérationnels

Le HCR continuera à gérer des centres de transit et d'étape pour les personnes rentrées chez elles, à assurer leur transport et à leur fournir des colis d'aide au retour.

Mesure dans laquelle les mécanismes de gestion logistique fonctionnent efficacement	Déplacés internes	80 %	Aucun écart
--	-------------------	-------------	--------------------

| Mise en œuvre |

Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux :

Direction de la réintégration des réfugiés et des déplacés internes, ministère de l'Intérieur, ministère du Développement local et rural, ministère de la Réinstallation et de la réhabilitation

ONG :

Access Aid and Development, Action in Semi-Arid Lands, African Volunteers for Relief and Development, Agency for Peace and Development, American Refugee Committee, Comprehensive Community Based Rehabilitation in Somaliland, Conseil danois pour les réfugiés, Conseil norvégien pour les réfugiés, Galkayo Education Center for Peace and Development, Galkayo Medical Foundation, Gruppo per le Relazioni Transculturali, Hargeisa Voluntary Youth Committee, Horn Youth Development Association, Intersom Relief and Development, INTERSOS, Kaalo Relief and Development, Mercy Corps, Save the Children, Save Somali Women and Children, Solidarités International, SOS Kinderdorf International, Somali Women Solidarity Organization, Somali Aid Foundation, Taakulo Community Development Volunteers, Université d'Hargeisa - Bureau d'aide juridique, We Are Women Activists Network

Partenaires d'exécution

Autres :

BCAH, CICR, FAO, FNUAP, OIM, OMS, ONU-HABITAT, PAM, PNUD, UNICEF

Coordination

Au centre et au sud de la Somalie, au *Puntland* et au *Somaliland*, le HCR consolidera ses liens stratégiques avec les ministères et les services administratifs compétents au niveau fédéral et local. En ce qui concerne les réfugiés, ses principaux homologues sont le Département chargé des questions de protection des réfugiés au sein du ministère de l'Intérieur au *Puntland* et au *Somaliland*, et le ministère de l'Intérieur et de la Sécurité nationale au centre et au sud du pays.

En ce qui concerne les déplacés internes, le HCR coopérera directement avec le ministère de l'Intérieur au *Puntland* ainsi qu'au centre et au sud de la Somalie, et avec le Ministère de la Réinstallation, de la réhabilitation et de la reconstruction au *Somaliland*. Un cadre de partenariat et de coordination élargi sera établi avec les ministères concernés, afin d'élaborer une stratégie à long terme pour rechercher des solutions durables au sort des personnes relevant de la compétence de l'Organisation.

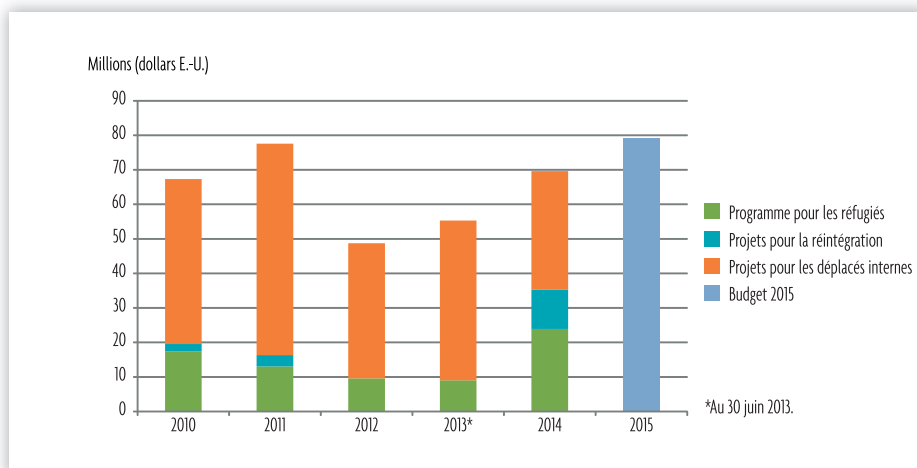
Dans le cadre des opérations des Nations Unies, le HCR coopérera avec d'autres institutions pour répondre aux besoins humanitaires dans les zones de déplacement et aux besoins de réintégration et de réhabilitation dans les zones de retour. L'Organisation s'efforcera également de conclure des alliances stratégiques avec des bailleurs de fonds pour le développement et des institutions financières, afin d'appuyer la mise en œuvre de solutions durables. La coordination avec les partenaires d'exécution internationaux et locaux a produit de nouvelles synergies dans l'élaboration de programmes d'appui aux retours collectifs facilités et aux retours spontanés de réfugiés, ainsi que de programmes conjoints en faveur des anciens déplacés internes. Outre le Consortium pour les retours, le HCR a créé un groupe de travail sur les retours avec les Nations Unies, l'Organisation de la coopération islamique et des ONG partenaires à Mogadiscio.

Les activités de protection et d'assistance continueront d'être menées à bien en étroite coordination avec les partenaires d'exécution et les partenaires opérationnels du HCR. Tout en consolidant ses partenariats avec des ONG nationales et internationales, ce dernier appuiera la création d'ONG parapluies afin de renforcer encore les capacités des ONG nationales et d'assurer une mise en œuvre efficace et rationalisée des activités. Compte tenu de la précarité de la situation dans une bonne partie de la Somalie et du rôle central joué par le système des clans dans ce pays, les partenariats avec les ONG issues des régions d'intervention demeurent essentiels pour les opérations dans les zones sujettes à des conflits.

Les besoins financiers de l'opération du HCR en Somalie ont augmenté jusqu'en 2011, année durant laquelle le budget de l'Organisation a atteint un niveau record pour lui permettre d'apporter une aide d'urgence à quelque 400 000 déplacés internes victimes de la famine. En 2012, le passage de l'aide d'urgence à des activités axées sur la protection, les abris, les colis d'assistance et les services essentiels a entraîné une diminution du budget.

Depuis 2012, en revanche, les besoins n'ont cessé de progresser du fait de l'augmentation du nombre des déplacés internes. En 2014, le budget de l'opération du HCR en Somalie s'élève à 69,6 millions de dollars E.-U., soit une hausse d'environ 14,3 millions de dollars E.-U. par rapport au budget révisé pour 2013. Cette évolution reflète les besoins liés au retour des déplacés internes et des réfugiés, ainsi qu'au suivi des conditions de protection des personnes de retour dans leur lieu d'origine.

Budget pour la Somalie | 2010–2015



Budget 2014 pour la Somalie | dollars E.-U.

Répartition budgétaire	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Budget 2013 révisé (30 juin 2013)	9 031 162	0	46 278 097	55 309 260
Environnement de protection favorable				
Droit et politique générale	403 789	0	888 799	1 292 588
Accès à l'assistance juridique et recours	625 289	0	0	625 289
Accès au territoire et risque de refoulement réduit	375 289	0	0	375 289
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	181 145	0	336 899	518 044
Sous-total	1 585 512	0	1 225 698	2 811 211
Processus de protection et documents adéquats				
Enregistrement et établissement de profils	625 289	0	0	625 289
Procédures de détermination du statut	420 145	0	0	420 145
Sous-total	1 045 434	0	0	1 045 434
Sécurité face à la violence et à l'exploitation				
Protection contre les conséquences du conflit armé	0	0	1 416 899	1 416 899
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	1 318 118	0	1 890 792	3 208 909
Liberté de mouvement et réduction des risques de détention	180 145	0	0	180 145
Protection des enfants	195 145	0	0	195 145
Sous-total	1 693 407	0	3 307 691	5 001 098

Répartition budgétaire	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Besoins de base et services essentiels				
Santé	1 398 289	0	0	1 398 289
Abris et infrastructure	0	7 082 879	6 325 345	13 408 223
Articles ménagers de base	1 113 305	0	3 833 799	4 947 104
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	285 440	0	0	285 440
Éducation	4 204 860	0	0	4 204 860
Sous-total	7 001 894	7 082 879	10 159 143	24 243 916
Autonomisation et autogestion communautaires				
Mobilisation communautaire	129 849	0	241 899	371 749
Coexistence avec les communautés locales	380 145	0	276 899	657 044
Autosuffisance et moyens d'existence	310 145	0	0	310 145
Sous-total	820 138	0	518 799	1 338 937
Solutions durables				
Stratégie de solutions globales	0	0	497 651	497 651
Retour volontaire	10 455 138	0	14 690 450	25 145 588
Réintégration	0	3 595 493	0	3 595 493
Réinstallation	174 849	0	0	174 849
Sous-total	10 629 987	3 595 493	15 188 100	29 413 581
Direction, coordination et partenariats				
Coordination et partenariats	265 440	0	1 110 698	1 376 138
Relations avec les donateurs et mobilisation des ressources	189 698	0	650 698	840 397
Sous-total	455 138	0	1 761 397	2 216 535
Appui à la logistique et aux opérations				
Logistique et chaîne d'approvisionnement	274 994	722 879	928 550	1 926 422
Gestion des opérations, coordination et appui	414 397	0	1 218 907	1 633 304
Sous-total	689 390	722 879	2 147 457	3 559 726
Total du budget 2014	23 920 901	11 401 251	34 308 286	69 630 438